



Mundo-Namur
Rue Nanon 98 / 5000 Namur
t. 081 390 758 / f. 081 390 751
www.iew.be

Revue de presse du 15 janvier 2014

Sommaire :

1. Communiqués de presse d'IEW, de ses associations membres, des Fédérations IEB, BRAL et BBL, du BEE
2. Articles citant IEW et/ou ses associations membres
3. Autres articles classés par thématique
 - Agriculture, nature, forêts
 - Aménagement du territoire
 - Consommation, alimentation, santé, produits
 - Déchets, pollution
 - Développement durable
 - Economie, social, politique
 - Eau, sol
 - Energie, climat, air
 - Mobilité, accessibilité, transport
 - Divers

Abréviations utilisées :

E : L'Echo ; LS : Le Soir ; LLB : La Libre Belgique ; AV : L'Avenir ; DH : La Dernière Heure ; LSB : Le Sillon Belge ; PC : Plein Champ ; CI : Courrier international

La Revue de Presse d'Inter-Environnement Wallonie est soumise aux droits d'auteur en Belgique. Toute diffusion, copie partielle ou totale ainsi que la sauvegarde du document est soumise à la réglementation telle qu'établie par la société de gestion de droits des éditeurs de presse quotidienne francophone et germanophone belge, CopiePresse (www.copiepresse.be).

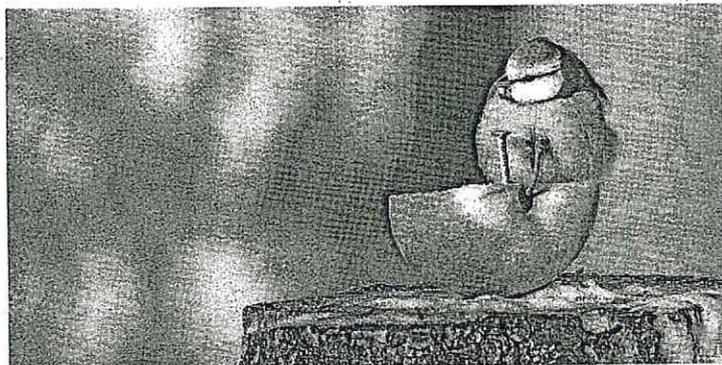
1. Communiqués de presse d'IEW, de ses associations membres, des Fédérations IEB, BRAL et BBL, du BEE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Janvier 2014

Recensement des oiseaux de jardin Le week-end des 1er et 2 février 2014



Mésange bleue - Photo: Robert Hendrick

Le week-end des 1er et 2 février 2014, Aves, le pôle ornithologique de Natagora, invite le grand public à recenser, pour la onzième année consécutive, les oiseaux qui visitent les jardins.

Peu d'oiseaux dans les jardins cet hiver?

Nombre de nos sympathisants nous informent que depuis le début de cet hiver peu d'oiseaux visitent leur jardin. Et certains s'en inquiètent. Les populations d'oiseaux que l'on rencontre dans les jardins en hiver sont constituées de diverses espèces, elles-mêmes constituées d'un assemblage de populations.

Pour exemple, les effectifs des mésanges charbonnières et bleues, qui sont communes dans les jardins en hiver, sont constitués d'oiseaux résidents du jardin, d'oiseaux résidents de la région et d'oiseaux venus d'ailleurs et même parfois de très loin. Certains hivers les effectifs sont fortement grossis par cet apport extérieur. (Voir le communiqué de presse de décembre 2013: [Les mésanges qui venaient du froid](#))

D'autres années, il y a peu, voire pas, d'apport extérieur et les oiseaux locaux ne viennent pas aux mangeoires si ils trouvent de la nourriture en suffisance là où ils sont. Les mésanges du jardin peuvent également être peu nombreuses après une saison de nidification fortement compromise par la météo, ce qui fut le cas du printemps 2013.

Par contre d'autres espèces, comme les grives, peuvent être plus abondantes lors d'un hiver doux. Mais ces espèces ne viennent pas aux mangeoires et seuls les jardins diversifiés en ressources alimentaires naturelles (haies d'essences indigènes variées avec de nombreuses baies, arbres fruitiers...) sont visités.

Mais la seule manière d'avoir une idée globale de la répartition et de la fréquence des oiseaux en hiver, afin notamment de comparer les hivers doux et les hivers plus rudes, c'est d'organiser un recensement régulier sur des bases fixes. C'est la raison d'être du recensement des oiseaux de jardin. Mais il est nécessaire d'avoir une mobilisation semblable aux autres années (près de 10.000 jardins recensés en 2013) afin de chiffrer cette différence. Et puis ce sera peut-être l'occasion d'observer ces grives que l'on voit peu d'autres années. Bon à savoir: les grives raffolent des pommes qui jonchent le sol...

La prochaine édition du recensement des oiseaux de jardin aura lieu le week-end des 1er et 2 février 2014.

Vous aimeriez aussi contribuer à faire avancer nos connaissances scientifiques en participant au recensement? Rendez-vous dès maintenant sur www.natagora.be/oiseaux où vous trouverez toutes les informations pour apprendre à reconnaître les oiseaux de jardin et pour participer.

Grives et merles, ne les confondez pas!

Merle noir mâle



Merle noir mâle: impossible à confondre avec sa robe entièrement noire et son bec jaune ! Le roi de nos jardins puisque, depuis 2004, il arrive presque chaque année en tête du classement des espèces, en termes de fréquence de présence dans les jardins.

Photo: Jean-Marie Poncelet

Merle noir femelle



Merle noir femelle: plus brune que son mari, et sans bec jaune vif, certaines sont tachetées sur la poitrine ce qui pourrait semer la confusion avec les grives cousines. Mais la couleur de fond du dessous reste brunâtre contrairement aux grives où c'est le blanc qui domine.

Photo: Jean-Marie Poncelet

Grive musicienne



Grive musicienne: notre grive la plus terne et la plus discrète car en hiver elle reste plutôt seule, au sol et rarement à découvert. Le dessous est blanc régulièrement tacheté de marques sombres en forme de gouttes, une teinte jaunâtre est perceptible sur le haut de la poitrine et la joue. Elle n'a pas de sourcil marqué.

Photo: Philippe Vanmeerbeeck

Grive mauvis



Grive mauvis: chez nous, on ne la rencontre qu'en période de migration et en hiver. C'est la seule grive qui est régulière mais qui ne niche pas chez nous. C'est également la plus petite de nos grives. De taille un peu inférieure à la musicienne, elle est plus contrastée avec un sourcil blanc généralement marqué et une teinte rousse le long des flancs. Elle se tient souvent en bandes, régulièrement dans des troupes mixtes avec la Grive litorne.

Photo: René Dumoulin

Grive litorne



Grive litorne: elles forment souvent de grandes troupes qui s'abattent dans les haies fournies en baies, mais elles adorent également les pommes. La Grive litorne est facilement reconnaissable à sa tête grise, son dos brun-roux et le bas du dos et le croupion gris. Par-dessous, elle est fortement marquée de sombre sur la poitrine et les flancs, avec une teinte orangée à la gorge et à la poitrine.

Photo: Michel Garin

Grive draine



Grive draine: la plus grande de nos grives (plus grande que le merle), elle adore le gui dont elle se gave des fruits. Plus grise sur le dos que les autres avec le dessous marqué de grosses taches sombres, particulièrement sur le ventre. Sur sa joue, on peut souvent observer une bande sombre qui descend à partir de l'œil. Elle ne se rassemble généralement pas en bandes.

Photo: Robin Gailly

Contact presse:

Louis Bronne: 0485/923.964 - [Louis.Bronne\(at\)natagora.be](mailto:Louis.Bronne(at)natagora.be)

2. Articles citant IEW et/ou ses associations membres

Todayinliege.be – 14 janvier 2014

De nouvelles structures d'accueil labellisées « Clé Verte »

Avec l'Auberge de jeunesse de Liège, quatre autres structures d'accueil touristiques wallonnes viennent de recevoir le label « Clé Verte » : les Auberges de jeunesse de Bouillon, Tournai et Champlon ainsi que le gîte rural La Grange d'Ychippe à Ciney.

Mais d'abord, qu'est-ce que « Clé Verte » (ou Green Key en anglais) ? C'est un écolabel international donné à des structures d'hébergement ayant pris des mesures pour réduire leur empreinte écologique.

Il existe depuis 1994 et, il a été décerné à plus de 2300 infrastructures touristiques dans 44 pays. Cette labellisation est renouvelée chaque année après des contrôles stricts. Ces nouvelles structures compris, porte à 15 le nombre de « labellisés » en Wallonie.

La province de Liège comptait déjà 6 établissements arborant la « Clé Verte » : le Gîte « Le bonheur est au bout du pré » à Esneux, l'hôtel « Herberg de Lanterfanter » à Schönberg/St-Vith, l'hôtel Park Inn de Liege Airport, l'hôtel Radisson Blu Palace Hotel à Spa, l'hôtel Radisson Blu Balmoral Hotel à Spa et l'Auberge de Jeunesse des Hautes Fagnes à Malmedy.



Cinq hébergements touristiques wallons labellisés "Clé Verte"

"Clé Verte", "Green Key" en anglais, est un écolabel international. Il distingue des structures d'hébergement ayant pris des mesures pour réduire leur empreinte écologique. Il existe depuis 1994. Il a été décerné à plus de 2300 infrastructures touristiques dans 44 pays. Cette labellisation est renouvelée chaque année après des contrôles stricts.

En même temps que l'Auberge de jeunesse de Liège, quatre autres structures d'accueil touristiques wallonnes ont reçu le label "Clé Verte" (les Auberges de jeunesse de Bouillon, Tournai et Champlon ainsi que le gîte rural La Grange d'Ychippe à Ciney), ce qui porte à 15 le nombre de "labellisés" en Wallonie.

La province de Liège comptait déjà 6 établissements arborant la "Clé Verte": le Gîte "Le bonheur est au bout du pré" à Esneux, l'hôtel "Herberg de Lanterfanter" à Schönberg/St-Vith, l'hôtel Park Inn de Liege Airport, l'hôtel Radisson Blu Palace Hotel à Spa, l'hôtel Radisson Blu Balmoral Hotel à Spa et l'Auberge de Jeunesse des Hautes Fagnes à Malmedy.

RTBF.be - 13 janvier 2014

M. Giot

- Ce mercredi, le traditionnel Salon de l'auto ouvre ses portes aux professionnels.

- Pendant une dizaine de jours, la voiture va être l'objet de toutes les convoitises.

- Lui fait-on la part trop belle ou reste-t-elle un bouc émissaire ?

La voiture est-elle trop privilégiée en Belgique ?

Oui

L'Etat favorise l'auto en ne faisant pas payer pour les incidences que les comportements de mobilité font subir à la société et à l'environnement. Tout induit qu'il faut avoir un véhicule : non ! Pour changer les mentalités, nous prôtons notamment un contrôle de la pub, des messages "l'auto nuit à votre santé", et une révision complète de l'organisation sociétale.

Que rétorquez-vous à l'automobiliste qui se considère comme la vache à lait de l'Etat ?

Que c'est une réputation complètement usurpée car les chiffres sur lesquels se basent ceux qui affirment que l'Etat punit trop les automobilistes sont biaisés dans leur interprétation. Plusieurs études ont effectivement mis en relief le fait que les taxes diverses que paient les automobilistes ne couvrent pas, loin s'en faut, les coûts externes associés à l'utilisation des voitures tels que les coûts de santé publique, des accidents, de la pollution et autres atteintes au milieu naturel, du changement climatique, etc. Tous ces coûts-là sont à charge de la société. Si on prend les chiffres du Bureau fédéral du Plan ou d'autres organismes sérieux qui se sont basés sur la question, on se rend compte qu'actuellement, l'Etat favorise l'automobiliste en ne le faisant pas payer pour les incidences que les comportements de mobilité font subir à la société et à l'environnement.

Croyez-vous que des taxes supplémentaires qui rendraient la voiture plus chère feraient changer les comportements ?

Je ne pense pas qu'il faille imposer de nouvelles taxes en matière automobile, non. Il vaudrait mieux utiliser les taxes actuelles de façon plus optimale afin d'orienter les comportements des citoyens vers des véhicules moins polluants. Les deux acteurs les plus prometteurs à ce niveau-là sont, d'une part, la taxe de mise en circulation (actuellement basée sur les chevaux fiscaux, ce qui n'est pas du tout représentatif du caractère polluant du véhicule) et, d'autre part, les accises sur les carburants.

L'idée d'établir les taxes en fonction des kilomètres parcourus et non plus du véhicule ne vous satisferait pas ?

Non. C'est une sorte de démission de l'Etat face au monde automobile. Quand un citoyen veut acheter une voiture, le concessionnaire cherche à l'orienter vers la voiture la plus chère. C'est son métier. Différentes études comportementales ont mis en relief que le seul critère qui parvient vraiment à réorienter son achat autrement que ce qu'essaient de lui dicter les constructeurs, c'est grâce à des taxes associées à l'achat du véhicule. La prise en compte du prix lui permet de relativiser les messages provenant de l'industrie automobile.

PIERRE COURBÉ
Chargé de mission "mobilité"
chez Inter-environnement Wallonie

"Le Belge a un attachement culturel profond à sa voiture (...): la Belgique compte 51 voitures neuves pour 1 000 habitants, tandis que des pays constructeurs comme l'Allemagne et la France sont seulement à 35 et 34 !"

Malgré les nombreux messages relatant les problèmes de mobilité et d'environnement, les chiffres des immatriculations de véhicules neufs pour le mois de décembre 2013 en Belgique montraient une augmentation de 12 % par rapport à décembre 2012. Comment comprenez-vous cela ?

Le Belge a un attachement culturel profond à sa voiture. Chez nous, on a un taux très élevé de renouvellement du parc automobile. D'après les chiffres de l'ICCT (International Council on Clean Transportation), la Belgique compte 51 voitures neuves pour 1 000 habitants, tandis que des pays constructeurs comme l'Allemagne et la France sont seulement à 35 et 34.

Les mentalités n'évoluent-elles pas ?

Quasiment pas, non. La preuve : en décembre 2011, quand le gouvernement a supprimé les primes fédérales à l'achat de véhicules qui émettent peu de CO₂, la vente de voitures plus polluantes est repartie à la hausse.

Que faire alors ?

Le lobby des constructeurs de voitures est puissant. Tout induit qu'il est indispensable d'avoir un véhicule : c'est faux. Il faut seulement franchir le pas. Mais il n'y a pas de réelle volonté politique d'améliorer les choses. J'ai toute une liste d'idées à vous soumettre, dont un contrôle de la publicité (surtout maintenant, on est noyé d'annonces pour les voitures) et, pourquoi pas, la diffusion de messages "la voiture nuit à votre santé et à celle des autres" comme sur les paquets de cigarettes ? Il faut aussi changer la pensée politique et parler en termes d'accessibilité au lieu de mobilité (le nombre de lieux et services que je peux atteindre en un temps et pas le nombre de kilomètres que je peux parcourir). Cela implique de revoir complètement l'organisation sociétale (où se trouvent les habitations, les lieux de travail, etc.) pour éviter d'avoir recours à la voiture, alors que tout a été pensé comme si chacun en avait une. Si nous voulons améliorer notre cadre de vie, il faut réduire la demande de mobilité (comme le signalait déjà l'OCDE en 1996 !) au lieu de lui vouer un culte.

Entretien : Monique Baus



DEKOUIN

Non

L'Etat est ingrat à l'égard des automobilistes. Ce serait normal que les sommes qu'ils paient servent au moins à améliorer la qualité de tous les moyens de transport, afin de rencontrer les besoins de mobilité des citoyens. Ce n'est absolument pas le cas aujourd'hui. Tout le monde prononce des grands discours mais, dans la réalité, presque rien n'est fait.

Certains disent qu'en Belgique, tout est conçu pour et autour de la voiture, alors qu'elle entraîne un coût financier (nouvelles routes, entretien d'autoroutes, etc.) et environnemental (mobilité, pollution) important. Ils ajoutent que ce que les pouvoirs publics consacrent au trafic routier, c'est autant de moins qu'on peut affecter aux transports en commun. Vous êtes d'accord ?

En fait, dans notre pays, c'est l'inverse qui se produit. La plus grande partie de ce que l'automobiliste consacre financièrement à l'Etat sous la forme d'impôts, de taxes et d'accises – en l'occurrence 15 milliards d'euros par an – part vers les transports en commun alors qu'il n'y a qu'un milliard qui est réinvesti dans le réseau routier. Pendant 25 ans, l'Etat n'a pratiquement rien investi du tout dans ce domaine, se réservant une grande partie de ces 15 milliards pour d'autres politiques que la circulation automobile et les transports en commun.

Vous dites donc que, contrairement aux idées reçues et véhiculées par les associations environnementalistes, la voiture est mal aimée en Belgique ?

Je dis que l'Etat est ingrat à l'égard des automobilistes. Ce serait normal que les sommes qu'ils paient servent au moins à améliorer la qualité de tous les moyens de transport, afin de rencontrer les besoins de mobilité des citoyens. Ce n'est absolument pas le cas aujourd'hui. Tout le monde prononce des grands discours et feint de se préoccuper de cette problématique, mais dans la réalité, presque rien n'est fait.

A votre avis, l'automobiliste paie-t-il trop de taxes, et est-il a vache à lait de l'Etat ?

En fait, il serait plus efficace et plus juste de modifier le système actuel d'autofiscalité, pour que l'automobiliste contribue financièrement à hauteur de ce qu'il roule effectivement, par exemple la taxation au kilomètre. On ne doit pas pénaliser les gens parce qu'ils possèdent une voiture, mais pour l'usage plus ou moins grand qu'ils en font.

Certains disent aussi que l'acquisition et l'usage d'une voiture devraient être beaucoup plus taxés, pour dissuader les gens d'en acheter une ou de l'utiliser, ce qui contribuerait à

décongestionner les routes. Cela ne réglerait-il pas le problème ?

C'est un non-sens. Il ne faut pas oublier ce que la construction automobile apporte à l'emploi. Qu'est-ce que ces gens vont dire s'il faut encore fermer quelques usines ? D'autre part, il y a toujours des gens qui auront besoin d'une voiture et, vu dans un contexte social, il serait inacceptable que seuls les riches puissent l'acquérir et l'utiliser. Enfin, le transport en commun est efficace à l'intérieur des villes, mais pas du tout en dehors. Il faut que tout le monde puisse se déplacer, notamment vers son lieu de travail. C'est facile de prôner une telle solution quand on travaille pour une ASBL financée par l'Etat...

N'êtes-vous pas en fait corporatistes, en défendant essentiellement les intérêts des automobilistes et des constructeurs automobiles ?

Nous ne sommes absolument pas les porte-parole de l'industrie automobile, il y a la Febiac pour cela. Nous sommes une association qui défend la mobilité en toute liberté pour chaque individu, en fonction de ce qu'il préfère, que ce soit le vélo, le train, le bus, la voiture. Nous luttons pour favoriser la co-mobilité où les gens pourraient changer de moyen de transport à certains points, par exemple via des parkings de dissuasion.

Vous avez critiqué l'aménagement en piétonnier d'une partie des grands boulevards de Bruxelles. N'est-ce pas rétrograde ?

Cela fait effectivement partie de nos actions. Nous sommes résolument contre la fermeture des grands axes de circulation tant qu'on n'offre pas d'alternative concrète sur le terrain. En cinq ans, ni la Ville de Bruxelles ni la Région n'ont créé un seul parking de dissuasion ! Dans ce cas-ci, les autorités vont simplement interdire l'accès à la voiture en la déviant, soit vers de petites rues qui ne sont absolument pas conçues pour cela, soit vers la petite ceinture qui est déjà complètement saturée.

DANY SMAGGHE
Porte-parole de Touring

“Il y a toujours des gens qui auront besoin d'une voiture et, vu dans un contexte social, il serait inacceptable que seuls les riches puissent l'acquérir et l'utiliser. Il faut que tout le monde puisse se déplacer, notamment vers son lieu de travail. Le transport en commun est efficace à l'intérieur des villes, mais pas du tout en dehors.”

Entretien : Jean-Paul Duchâteau

LLB 15/01/14

Commerces: les périphéries troquent le discount pour le milieu de gamme

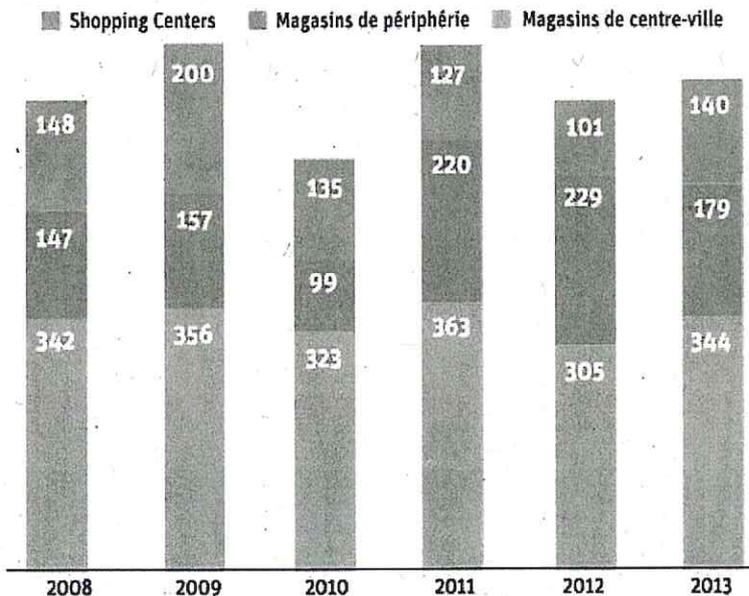
Et elles ont de moins en moins le look "boîtes à chaussures".

BILAN 2013

Ce n'est pas encore totalement gagné, mais l'image commerciale que renvoient les périphéries belges est en train de muter. Le courtier immobilier Cushman&Wakefield les voit même monter en gamme. "Les projets sont qualitatifs, confirme Jean Baheux, partenaire, responsable de ce segment du marché du retail, bien éloignés des "boîtes à chaussures" d'antan. L'époque du pur discount s'éloigne. Non seulement les enseignes qui les occupent tendent vers le haut - les Bulthaup, H&M, Veritas et autres Lola&Lisa - mais elles investissent aussi dans leurs aménagements."

"Même s'il s'agit toujours d'enseignes textile et chaussures, ajoute-t-il, l'offre rejoint celle, milieu de gamme, que l'on trouve dans les rues commerçantes et les shoppings." Parce que ce sont les mêmes enseignes, certes, mais aussi parce que le champ d'intérêt des périphéries s'agrandit, "avec des demandes d'acteurs étrangers, français notamment, tels Decathlon, mais encore Chaussea, Bureau Vallée, etc."

Evolution de la prise en occupation (En nombre de transactions)



Source: Cushman & Wakefield

Cet intérêt pour les bords de ville se traduit clairement dans les chiffres. "Les trois dernières années (2011-2013), les périphéries ont récolté plus de 600 transactions alors que sur le triennat

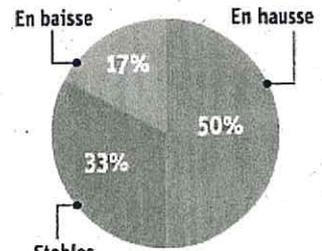
précédent (2008-2010), il n'y en avait eu que 400", indique Jean Baheux.

Des consommateurs dépensiers

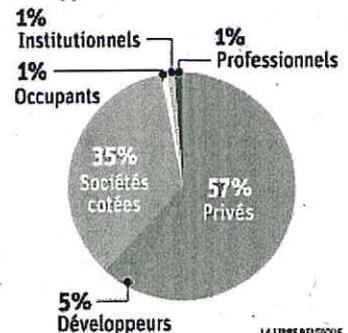
Pas au point, toutefois, de menacer les centres-villes. Dans le bilan de l'année 2013 que le courtier présentait mardi, ceux-ci en sont la plus belle leçon. "L'activité, tant en surface (88 000 m² loués) qu'en nombre de transactions (344), y est comme incongrue par rapport au sentiment de crise qui règne sur le marché", poursuit Boris van Haare Heijmeijer, partenaire, en charge du retail en ville et centres commerciaux. Aucune inquiétude donc pour eux; du moins dans les grandes villes. "Car dans les plus petites, tout ce qui n'est pas au meilleur endroit - comme les bouts ou les perpendiculaires des rues principales - commence à souffrir, convient-il. Les rues secondaires sont généralement les premières à profiter d'une relance. Mais ce sont aussi celles qui souffrent en premier lieu en cas de baisse." 2014 les attend au tournant...

Même si les consommateurs belges sont parmi les plus dépensiers d'Europe (juste derrière les Allemands), et même si

Evolution des loyers 2008-2013



Type d'investisseurs 2013



LA LIBRE BELGIQUE

leur flot n'est pas prêt de se tarir (les taux de croissance démographique passés et attendus sont plus que positifs), les retailers sont plus prudents qu'avant. "Il y aura moins de bagarre sur les bons emplacements, prédit Boris van Haare Heijmeijer. Ils ne seront plus vingt mais... deux. Ce qui suffit toutefois pour louer un magasin."

Des privés accros

Cette prudence, le marché la retrouvera sans doute aussi dans le domaine de l'investissement. Qui a cartonné en 2013 (750 millions d'euros), sans toutefois atteindre le record de 2012 (900 millions). "2013 n'en est pas moins meilleure, souffle Arnaud de Bergeyck, partenaire Capital Markets, car elle atteint un sommet sans avoir été dopée par l'un ou l'autre deal de shopping centers. Le gros du volume (374 millions, un record absolu) s'est fait dans les rues commerçantes." Dans les rues AAA des grandes villes, mais aussi dans les plus petites comme Namur ou Leuven. Principalement par des Belges, des privés (sociétés patrimoniales ou familiales) ou des sicafi.

Charlotte Mikolajczak

SHOPPINGS AU NORD

La sortie, rapprochée, de trois centres commerciaux au nord de Bruxelles - Docks Brussel fin 2015-début 2016, Uplace en 2016-2017 et Neo en 2020 - n'inquiète guère Cushman&Wakefield. "Il y a dans le nord une demande potentielle pour 200 000 m². Docks et Uplace ne sont pas concurrents", indique Boris van Haare Heijmeijer. Le problème, c'est si Neo arrive trois ans après. Car il en faudrait six minimum "pour que les deux autres atteignent leur vitesse de croisière". Un point de vue rarement entendu - pour les autres observateurs, trois shoppings, c'est un, voire deux de trop - mais compréhensible, du moins sachant qu'il émane du courtier atitré... de Docks et de Uplace. Qui a tout intérêt à ce que les enseignes ne lâchent pas la proie (Uplace) pour l'ombre (Neo).

L'ancienne «Machine à eau» sera flanquée de nouveaux espaces contemporains pour un total de 3.040 m² sur deux niveaux ainsi qu'un sous-sol. © PIERRE HEBBELINCK

Mons 2015 s'offre un nouveau «territoire de mémoire»

Le Mons Memorial Museum (MMM) ouvrira ses portes au printemps 2015 grâce à un investissement, de la ville et de la Région, de 10 millions d'euros.

HUGO LEBLUD

Après des années de tergiversation et divers projets manqués, l'ancien musée d'histoire militaire de la ville de Mons, fort de ses quelque 5.000 pièces, va renaitre sous l'appellation Mons Memorial Museum (MMM) au printemps de l'année prochaine. Finalement, c'est sur le site de l'ancienne «Machine à eau», écriin de briques, d'acier et de verre construit en 1870 pour alimenter, par simple gravitation, la ville en eau potable, que le MMM s'installera. Avec de nouveaux espaces contemporains (1.810 m²) aménagés de part et d'autre du bâtiment érigé au XIXe siècle.

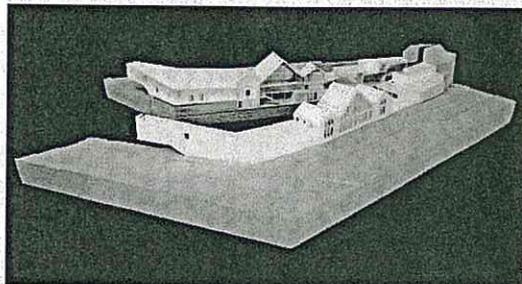
C'est l'Atelier d'architecture de Pierre Hebbelinck et Pierre de Wit qui a emporté ce marché public qui mobilisera une enveloppe totale (constructions, scénographie et muséographie) de quelque 10 millions d'euros TVAC. Un investissement conséquent supporté à hauteur de 4 millions d'euros par la ville Mons, le solde étant apporté sous forme de subsides par la seule Wallonie, donc sans le concours des fonds européens!

Rappelons aussi que Pierre Hebbelinck est loin d'être un inconnu dans la future capitale culturelle de l'Europe l'an prochain puisqu'il a notamment signé ici le Théâtre du Manège ou le Mac's au Grand Hornu. À un jet de pierre de Mons, c'est encore ce même bureau qui aménagera le futur musée d'art contemporain de Maubeuge, sur le site de l'ancien Arsenal de la ville frontalière.

Parcours chronologique

Sur le site passablement augmenté de la Machine à Eau, le MMM disposera d'un espace muséal de quelque 3.000 m², une salle d'exposition permanente de 1200 m², une autre pour des événements temporaires de 350 m², des salles de projection, de conférence, de médiation (groupes scolaires) ainsi que les indispensables cafétéria et boutique.

Selon les concepteurs de la scénographie (Winston Sprriet et Martial Prévret), le parcours permanent sera chronologique, avec

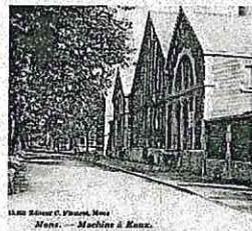


toutefois, vu les événements qui ont marqué à l'époque cette partie du Hainaut, une place centrale accordée à la Grande Guerre ainsi qu'à la Seconde Guerre mondiale.

Outre l'exposition d'une sélection du riche patrimoine militaire de la ville, *notre souhait*, explique l'historien et conservateur du MMM Guillaume Blondeau, est de susciter, auprès de nos visiteurs, une réflexion sur les rapports entre populations civile et militaire, du Moyen Âge aux deux guerres mondiales, en passant par l'Ancien Régime.

Les intenses engagements, avec aussi de lourdes pertes, des troupes britanniques et canadiennes au début et à la fin du 1er conflit mondial mais aussi la libération de Mons le 2 septembre 1944 par la 1ère division d'infanterie américaine, font que les familles des vétérans de ces trois pays sont particulièrement attachées au chef-lieu de la province du Hainaut.

D'ailleurs, le 4 août prochain, le seul déplacement d'un haut membre de la famille royale britannique programmé en Wallonie se fera, de par la seule volonté de la Reine, au cimetière militaire de Saint Symphorien (entité de Mons) où reposent 229 soldats du Commonwealth mais aussi 284 soldats allemands.



1880. Musée d'histoire, Mons. «Machine à Eau».

© COLLECTIONS VILLE DE MONS

«Notre souhait est de susciter une réflexion sur les rapports entre populations civile et militaire.»

GUILLAUME BLONDEAU
CONSERVATEUR DU MMM

PREMIÈRE GUERRE CARNETS D'OFFICIERS BRITANNIQUES EN LIGNE

Le Royaume-Uni a recruté une armée d'apprentis historiens pour publier sur Internet plus de 1,5 million de pages extraites des rapports des officiers britanniques déployés sur le front pendant la Première Guerre mondiale. Couvrant l'ensemble du conflit de 1914 à 1918, ces carnets décrivent dans le menu détail la guerre vécue par les unités de l'armée britannique. Au détour d'une page, on peut également y découvrir des témoignages émouvants sur les conditions et les états d'âmes au jour le jour de ces hommes en guerre. «Je n'ai jamais passé et jamais imaginé que je pourrais passer 48 heures aussi horribles et éprouvantes que celles qui viennent de s'écouler, confie ainsi le capitaine James Patterson depuis les tranchées françaises, le 16 septembre 1914. Des essais d'Allemands ont atteint la crête, où ils se sont massés. Nos canons tirent sur eux à 1.800 yards (1.645 mètres), vision d'horreur aux jumelles. Des bouquets de corps d'Allemands déchiquetés».

Les pages jaunies du journal de James Patterson font partie des 2.000 fichiers publiés sur internet mardi par les Archives nationales de Grande-Bretagne. Les Archives nationales en appellent à tous les bénévoles motivés pour les aider à passer au crible ces carnets dans le cadre de l'opération *Carnet de Guerre* (operationwar diary.org). Le but est de répertorier tous les noms, dates et lieux nommés dans ces carnets pour créer des index et ainsi faciliter les recherches dans ces documents.

D'APRÈS AF

L'ECHO MERCREDI 15 JANVIER 2014

Bouygues agrandira la principauté de Monaco

C'est le groupe Bouygues qui sera chargé d'agrandir la principauté de Monaco en gagnant des terres sur la mer. Ainsi en a décidé le prince Albert II.

Son Altesse Sérénissime a choisi Bouygues. Dans un communiqué diffusé sur son site internet, le Palais de Monaco a annoncé que le prince Albert II a retenu «Bouygues Travaux Publics» pour la réalisation du projet d'extension en mer de la principauté. Le petit État est à l'étroit dans ses 2 km², et à l'intention de gagner six hectares sur la mer Méditerranée. La première étape de ce grand projet sera la pose d'une «dalle» sous-marine qui devrait coûter à elle seule environ un milliard d'euros, selon le quotidien local «Monaco-Matin».

À l'issue d'une présélection opérée par l'administration, le groupe de Martin Bouygues était encore en concurrence avec Vinci Concessions. La première sélection avait déjà écarté d'autres candidats, comme Fincantieri et Terraforma Monaco, après une procédure d'appel d'offres lancée en mai dernier.

«Désormais, une période de 18 mois au maximum s'ouvre à l'issue de laquelle l'État et le groupement retenu devront avoir trouvé un accord définitif sur le projet de construction complet», indique le Palais dans son communiqué. En cas de désaccord à l'issue de sa négociation finale avec Bouygues, Monaco pourrait encore frapper à la porte de Vinci.

Quartier de Luxe

Le gouvernement a délimité une surface d'une dizaine d'hectares où pourra se loger l'extension de la ville. Dans ce futur quartier, qui se niche entre deux sites marins préservés, doit surgir dans une dizaine d'années une zone d'immeubles de 6 à 10 étages, comprenant logements de grand luxe, parkings sous-marins,



Depuis le XIXe siècle, la principauté de Monaco gagne du terrain sur la mer. Son nouveau projet d'extension devrait aboutir dans une dizaine d'années. © IMAGE GLOBE

«Le nouveau quartier restera principalement dédié en surface aux usages piétonniers et aux modes doux.»

APPEL PUBLIC
À LA CONCURRENCE

commerces, bureaux et une marina de tente à quarante anneaux. En tout, 60.000 m² de surfaces vendables, sans compter les espaces extérieurs. Si les véhicules à moteur pourront accéder à ce nouveau quartier aux normes environnementales strictes, celui-ci «restera principalement dédié en surface aux usages piétonniers et aux modes doux» avec des espaces publics accessibles, peut-on lire dans l'avis d'appel public à la concurrence publié au printemps dernier dans le journal officiel de Monaco.

Un socle à 1 milliard

Au préalable, le géant français du BTP devra préparer à vingt mètres de fond un socle pouvant soutenir toutes ces constructions, pour un coût estimé à un milliard d'euros qu'il paiera lui-même.

En échange de ce investissement

colossal, l'opérateur disposera de droits à construire, même s'il devra notamment rétrocéder à l'État monégasque certaines surfaces bâties ou non bâties.

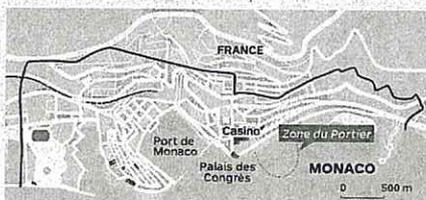
Ambitions à la baisse

Albert II de Monaco avait déjà lancé un appel d'offres en 2006 pour l'extension de la cité sur 10 hectares en

mer. Mais le projet a été abandonné en 2008 – officiellement pour des raisons écologiques, mais également en raison de la crise économique qui éclatait. Ce projet aurait permis la construction de 275.000 m² de plancher. Les premiers bâtiments auraient été livrés en 2014 et le projet aurait dû aboutir à l'horizon 2023. Pour pallier le manque de place en

attendant le lancement du projet plus modeste dont il est question aujourd'hui, la principauté s'est lancée dans la construction d'un double gratte-ciel, la Tour Odéon.

Le nouveau quartier monégasque sera loin d'être la première extension de la principauté sur la mer. Les premiers remembrements pour créer une voie ferrée datent des années 1870, et quelques années plus tard le quartier industriel de Fontvieille a été construit en gagnant 55 hectares de mer. «Au total, le territoire de la principauté est passé de 150 à 202 hectares», indiquait en 2007 le ministre plénipotentiaire Bernard Fautrier dans un entretien aux «Echos». Et cinq hectares supplémentaires ont encore été gagnés avec l'enfouissement de la voie ferrée et la mise en souterrain de la gare, achevés en 2001. L'un des plus petits États du monde n'a pas fini de grandir. FR. AVEC AFP ET REUTERS



Le pont bleu s'invite au Parlement fédéral

Et si l'on éteignait les lampes bleues du pont du Luxembourg la nuit ? Une proposition du député fédéral Georges Gilkinet.

• Bruno MALTER

Depuis le jeudi 14 novembre, le pont ferroviaire du Luxembourg à Namur est éclairé par 113 luminaires LED de couleur bleue. Cette signature lumineuse, on la doit à Infrabel qui entendait ainsi répondre au souhait de la Ville de Namur de poser un geste architectural.

Problème : si la rénovation du pont est plutôt réussie, il n'en va de même de ses habits de lumière. La signature est plutôt pâteuse, le trait est forcé. On est loin de la sobre mise en évidence du pont des Ardennes conçue naguère par le spécialiste français Kersalé.

Hier, le député Écolo Georges Gilkinet s'en est ému au Parlement fédéral, il a interpellé le ministre fédéral des Chemins de fer Jean-Pascal Labille. « Si on peut saluer la rénovation de cet ouvrage, la collaboration avec la ville de Namur en vue d'y permettre un cheminement piéton et cycliste et la volonté de le mettre en valeur, le choix et l'intensité de l'éclairage sont particulièrement interpellants sur le plan esthétique et en termes de pollution lumineuse et de déperdition énergé-



Georges Gilkinet demande qu'à défaut d'une solution technique satisfaisante, on éteigne les lumières du pont du Luxembourg.

tique. Plusieurs riverains et mandataires politiques locaux ont déjà réagi. Il semble pourtant que ni la demande de permis d'urbanisme introduite par Infrabel ni la notice d'évaluation des incidences sur l'environnement qui y était jointe n'annonçaient de tels choix. »

De fait, l'étude d'incidences sur l'environnement relevait que le pont est situé à proximité d'un centre ancien protégé, non loin du confluent et de la citadelle, mais Infrabel précisait que le pont ne porterait pas atteinte à l'esthétique générale du site : « le pont sera plus discret que l'ancien ».

« C'est vrai, reconnaît Georges Gilkinet dans son intervention, du moins tant qu'il n'est pas

éclairé car lorsqu'il l'est, c'est une catastrophe. »

Depuis le 14 novembre, les discussions entre cette compagnie et la ville de Namur n'ont pu aboutir à un règlement à l'amiable de la situation ni à une amélioration de l'éclairage. D'où la demande du député fédéral d'éteindre les feux. Totalement ou au moins partiellement, entre 23 h et 6 h du matin.

Le ministre Jean-Pascal Labille ne se montre pas fermé à toute évolution dans ce dossier : « Des solutions techniques pour réduire l'intensité sont actuellement à l'étude, notamment le changement des lentilles des fameux luminaires LED. Le coût n'est pas encore déterminé. »

Mais l'ouverture est limitée : « Infrabel n'envisage pas un changement de couleur à ce stade compte tenu des coûts que cela générerait. »

Georges Gilkinet jette alors ses derniers feux dans la bataille : « Je voudrais vraiment insister auprès de vous pour que vous envoyiez un signal à Infrabel afin qu'ils fassent preuve de plus d'esprit de collaboration avec la ville de Namur dans ce dossier. Les choses ne se passent pas bien du tout et il ne semble pas y avoir d'écoute. Il est très positif qu'il y ait eu concertation relativement à l'installation du cheminement piéton ou cycliste. Mais en ce qui concerne l'éclairage, le dialogue est particulièrement difficile. » ■

La passerelle en référence

Difficile pour Infrabel de faire machine arrière. Cet investissement d'ordre esthétique a coûté quelque 50 000 euros. Ce n'est pas une petite dépense, surtout quand on sait qu'elle n'est d'aucune utilité pour le transport ferroviaire. Le geste se voulait une réponse à la demande de la Ville d'embellir ce pont. Les 113 luminaires LED développent une puissance totale d'environ 1 200 watts, soit l'équivalent d'un bon aspirateur.

Mais pourquoi diable avoir été choisie la couleur bleue ? La réponse du ministre Labille est pour le moins surprenante. Les spots, dit-il, feraient référence à la passerelle d'Herbatte, proche du site, elle-même illuminée en bleu depuis plusieurs années. « Le choix répond à un souci de cohérence d'intégration paysagère », explique le ministre Labille, sans sourcilier. Ce qui ne manque pas d'étonner Georges Gilkinet. « C'est de la pollution lumineuse pure et simple. Il n'y a pas d'éclairage bleu d'une telle intensité sur la passerelle d'Herbatte. J'y passe chaque matin et chaque soir. Je peux vous le certifier. »

B.M.

MAGAZINE

Vêtements pas chers : le prix à payer

Misère et drames sont le lot des travailleurs de pays émergents qui fournissent des vêtements pas chers aux pays industrialisés.

• Marc UYTTERHAEGHE

Un pull à 15 €, une chemise à 10 et un tee-shirt à 6 €. Voici la moisson de votre dernière virée shopping. De belles affaires sans doute, mais avez-vous songé un instant à comment un prix aussi bas était possible ? Sans doute que non.

Pourtant, depuis le drame survenu à l'usine Rana Plaza, au Bangladesh, en avril 2013 – qui a fait plus de 1200 morts – on connaît un peu plus les conditions difficiles – pour ne pas dire parfois épouvantables – dans lesquelles travaillent les ouvriers du secteur textile dans ce pays émergent. Quelques mois plus tard, *Coûte que coûte* est parti en reportage à bas pour voir si les choses avaient évolué.

La réponse est plutôt mitigée. Car si les responsables d'ateliers ont reçu de nouvelles consignes – comme celle d'avertir le client européen en cas de sous-traitance de sa commande à un autre atelier –, dans la pra-



En avril 2013, l'usine Rana Plaza au Bangladesh s'effondre, révélant au monde les conditions de travail pénibles du secteur textile.

Une couturière avoue ainsi gagner de 1,20 € à 1,80 € par jour, « ce qui est un bon salaire dans son pays ».

tique, celles-ci ne sont pas vraiment respectées. Le reportage nous montre aussi que la cadence y est toujours infernale pour un salaire de misère. Une couturière avoue ainsi gagner de 1,20 € à 1,80 € par jour, « ce qui est un bon salaire dans son pays », précise la journaliste.

Les polos qu'elle produit sont achetés 3 € par le client et seront revendus 15 € en Europe.

Mais qui est responsable de cette situation ? Les entrepreneurs locaux, qui tentent de gagner de l'argent dans un pays où la misère est partout ? Les marques, qui ferment les yeux sur beaucoup de pratiques et pour qui seule la rentabilité compte ? Ou alors, nous, les clients, qui continuons à acheter à bas prix sans nous poser de questions ? Un peu tout le monde, sans doute. ■

RTL TVI, 19.45

Made in North Korea

Sur le marché des pays producteurs de textile, on retrouve parfois des noms qui posent question : Iran, Syrie, Cuba... Mais le plus étrange est sans doute celui de la Corée du Nord. La pire dictature au monde serait réputée pour ses manteaux et pardessus. Mais ne cherchez pas sur l'étiquette de votre veste : un trafic avec la Chine permet d'indiquer Made in China...

Laurie Caminade (st.)

Mercredi 15 janvier 2014 - LS

La SANTÉ

Quels impacts le bruit a-t-il sur notre santé?

Le bruit est omniprésent dans notre existence. Mais de plus en plus d'études l'avancent: qu'il soit proche ou lointain, le bruit est nuisible pour la santé. Mentalement ou physiquement, les sons indésirables dégradent, perturbent notre bien-être et affaiblissent notre mémoire. Les travaux de recherche permettent désormais de savoir quels sont les bruits qui nous agressent et selon quelle intensité.

Dès le plus jeune âge, le bruit peut avoir un impact sur la scolarité. *«Les bruits intérieurs ou extérieurs empêchent les élèves d'être attentifs et de retenir les propos du professeur»*, explique Naïma Deggoug, professeure en oto-rhino-laryngologie (ORL) aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Une étude réalisée dans une école élémentaire d'Inwood à New York a révélé ce phénomène. Deux classes de cette école située à côté d'un métro aérien ont été comparées: l'une en face des rails et l'autre en face d'une cour intérieure au calme. Les chercheurs ont constaté que celle concernée par le bruit a un retard cumulé d'un an par rapport à l'autre classe.

Le bruit peut aussi nuire à notre productivité au travail. Des chercheurs ont mis en évidence que les personnes qui travaillent dans des «open space», donc sans cloisons de protection, sont gênées par le bruit de fond permanent. A terme, le brouhaha susciterait un taux élevé d'anxiété, en particulier chez les femmes.

Et contrairement à ce que veut l'adage, la musique n'adoucit pas forcément les mœurs. En tout cas, elle pourrait sérieusement nuire à la santé, au-delà de 15 minutes d'écoute. De plus en plus de personnes souffrent de problèmes auditifs. Selon Naïma Deggoug, *«la perte d'audition s'effectue au-delà de 80décibels»* et peu importe l'origine du bruit: sons extérieurs, bruits engendrés par les loisirs, voire les bruits perçus inconsciemment. A noter que les bruits de trains sont mieux tolérés que ceux liés à la circulation automobile. Quant aux bruits d'avions, ils nous perturbent davantage la nuit, déclare la spécialiste.

Et dans des cas extrêmes, un son intolérable peut modifier le comportement d'un individu très sensible. C'est en tout cas ce qu'a affirmé un homme en Floride, après qu'il a abattu quelqu'un devant un cinéma. Motif? Sa victime faisait trop de bruits en écrivant des SMS...

Enfin, le bruit tue. Selon Naïma Deggoug, les bruits extérieurs auraient un impact cardiovasculaire sur notre santé et pourraient provoquer des attaques cardiaques.

A vos boules Quies!

A vendre: bébé génétiquement parfait

FRÉDÉRIC SOUMOIS - LS - Mercredi 15 janvier 2014

Éthique. Une firme américaine propose de diminuer le risque de maladies. Scanner le patrimoine génétique de milliers de donneurs de sperme pour sélectionner le patrimoine parfait? Certains veulent le vendre. En Belgique, c'est interdit.

Pourra-t-on demain sélectionner les caractéristiques de son futur enfant sur base des analyses génétiques comparées de l'ovule et du sperme qui doivent interagir? C'est ce que semble annoncer dans un futur très proche une firme américaine, GenePeeks, qui a déjà collecté trois millions de dollars pour «proposer» ce service, qu'elle vendrait depuis quelques jours pour environ 1.500 euros.

Pour ce prix, les clients d'une banque de sperme de New York pourraient voir appareillé le profil génétique de la receveuse avec les meilleurs profils des donneurs de cette banque, en examinant préalablement des données génétiques relatives à 600 maladies transmissibles.

A priori, l'ambition est positive, car elle vise à écarter le risque de maladies génétiques graves. La légende, non vérifiée, veut que la fondatrice de la société ait elle-même subi le drame de ne découvrir que son enfant, né d'un don de sperme, portait une telle maladie qu'après la naissance.

Mais où s'arrête cette détection et, en proposant de trouver le «meilleur profil» de donneur, ne franchit-elle pas la limite de l'eugénisme, une technique qui veut transformer le patrimoine génétique de l'espèce humaine, dans le but de le faire tendre vers un idéal déterminé?

On peut le craindre, car la société GenePeeks ne fait pas mystère de son ambition: il s'agit de «protéger la prochaine génération grâce à une révolution technique inimaginable il y a encore quelques années». Promet-elle le paradis ou l'enfer? Verra-t-on demain naître des bébés ainsi programmés en Belgique?

Une promesse prétentieuse et vénale

«Il existe une série de maladies génétiques dont on peut effectivement détecter le risque avec des tests préalables. Mais les promesses que lance cette firme semblent les dépasser de beaucoup, en évoquant des évaluations de risques de cancer, d'hypertension artérielle, de diabète. Et pourquoi pas le sens de la musicalité ou le futur quotient intellectuel du bébé? C'est évidemment totalement abusif, explique le professeur Anne Delbaere, chef de clinique de la clinique de fertilité de l'hôpital universitaire Erasme (ULB). Le patrimoine génétique est le produit de très nombreux facteurs, il est impossible de prévoir comment va se dérouler la recombinaison génétique entre les patrimoines du père et de la mère. Impossible de savoir les conséquences de la vie in utero, impossible de savoir comment agiront les facteurs environnementaux, impossible de savoir comment l'épigénétique va transcrire ce patrimoine. Le promettre, c'est de la pub commerciale. On peut comprendre cette envie d'avoir un enfant qui évite toutes les calamités de la maladie. Mais c'est tout simplement impossible. Après tout, quand on fait un enfant par les voies naturelles, ce risque existe aussi.»

La spécialiste poursuit: «Cette technique est interdite en Belgique. Ce qui est autorisé, c'est de dépister des caractères génétiques pathologiques. On recherche les maladies les plus courantes. Face à une receveuse d'une maladie génétique récessive, on va tester le donneur présumé pour vérifier qu'il ne la porte pas. Mais on ne va pas passer en revue tous les donneurs pour trouver un hypothétique meilleur donneur. Pour la drépanocytose, par exemple, on teste systématiquement et l'on rejette le donneur. Nous le faisons aussi pour la mucoviscidose, alors que le risque résiduel reste très ténu. Mais c'est pour nous une manière de respecter l'anonymat du donneur.» La clinique écarte finalement 46% des donneurs pour de multiples causes. Un seul donneur ne peut aboutir à plus de six naissances.

Raisonné, l'ambition de tant «écrire le futur d'un enfant»? Il faut méditer cette réplique de Jean-Paul Sartre à une très jolie femme qui lui proposait de procréer. *«Imaginez, Maître, un enfant avec votre intelligence et ma beauté»*. *«Imaginez l'inverse»*, lui rétorqua-t-il...

Contexte. Qu'autorise la loi?

La loi qui règle la procréation médicalement assistée proscrit la sélection de caractères génétiques non pathologiques. La simple sélection du sexe est interdite... sauf si la maladie est liée au genre, comme l'hémophilie.

La loi permet par contre l'appariement des donneurs avec les receveurs. *«L'origine ethnique, la couleur des yeux et des cheveux, leur caractère lisse ou ondulé, le teint clair ou mat seront sélectionnés pour que l'enfant soit compatible avec les parents. Souvent, ils désirent garantir la possibilité que l'enfant ignore qu'il est né d'un don de sperme. Nous faisons au mieux pour respecter cela. Dans la mesure du possible, bien entendu, car il y a des cas où cela reste impossible. Mais si les deux parents ont les yeux bleus, un caractère récessif, on choisira un donneur aux yeux bleus»*.

Seuls sept centres de génétiques sont agréés pour procéder à de telles procréations assistées. Et si, demain, d'autres médecins passaient outre? *«En Belgique même, cela me semble totalement improbable»*, réagit Anne Delbaere.

Le terrain politique vire au ring de boxe

Ça devient (déjà) fatigant...

Le théâtre des affrontements politiques n'est plus un bac à sable, mais un ring de boxe. Avec des arguments qui soit sont inutilement agressifs, soit ne tiennent pas la route, tout simplement. Au rayon des agressions gratuites, nous disposons, côté francophone, de deux champions toutes catégories, Philippe Moureaux et Didier Reynders. Les propos outranciers du vieux briscard socialiste (le parallèle entre les patrons flamands et certains chefs d'entreprises allemands proches des nazis dans les années 1930) semblent toujours jouir d'une surprenante impunité, doit se dire Olivier Maingain, coupable en son temps d'avoir évoqué «des pratiques dignes de l'occupation allemandes» à propos de la nomination des bourgmestres de la périphérie. Didier Reynders compare la RTBF à la Corée du Nord après la diffusion du magazine «Sans chichis» consacré à Elio Di Rupo. La comparaison pour le moins excessive osée par le vice-Premier MR a dû rappeler de douloureux souvenirs à l'ex-Premier ministre Yves Leterme... Celui-ci a longtemps porté la croix

Une nouvelle manie consiste à voir dans chaque acte posé par le MR une manifestation d'allégeance à la N-VA.

d'avoir comparé la RTBF à «Radio Mille Collines» (qui soutenait les génocidaires au Rwanda).

D'autres critiques sont moins violentes, mais leur répétition finit par devenir lassante. Ainsi, cette nouvelle manie des francophones, tous unis contre le MR, qui consiste à voir dans chaque acte posé par le parti de Charles Michel une manifestation d'allégeance à la N-VA. On l'a bien compris: diaboliser le MR arrange tous les autres partis francophones. Le PS parce que le MR est son principal adversaire et qu'il cherche logiquement à le décrédibiliser, le cdH et Ecolo parce qu'ils préféreraient laisser le MR dans l'opposition et continuer à cultiver l'Olivier avec le PS. Et l'on feint donc de s'étonner que deux partis de (centre)-droit se rencontrent de temps en temps sur le plan du programme socio-économique. Si les libéraux veulent couper l'herbe sous le pied de leurs adversaires socialistes, ils auraient d'ailleurs intérêt à assumer ces convergences occasionnelles. Si toutes les idées développées par la N-VA doivent être ostracisées sous prétexte qu'elles sortent de la tête de Bart De Wever et de ses conseillers, on n'est pas sortis de l'auberge.

Beaucoup de chichis autour de Di Rupo

Une scène décontractée avec Elio Di Rupo, tirée de l'émission au cœur de la polémique.

Hoyos : "Le PS et le MR sont dans le bac à sable"

LLB
15/10/14

TESTOSTÉRONE

Entretien Frédéric Chardon

Emily Hoyos, coprésidente d'Ecolo, en a assez de la polémique qui oppose le PS au MR depuis plusieurs jours autour du passage du Premier ministre à "Sans chichis" jeudi dernier.

Est-ce que, comme le MR, vous avez été choquée par "Sans chichis" ?

Je n'ai pas regardé, j'ai autre chose à faire... Ce qui me sidère, c'est de voir qu'Elio va parler politique à "Sans chichis" et qu'il commence sa campagne ainsi, et puis de voir que l'émission s'invite également aux vœux du MR. Est-ce que c'est ça la campagne électorale ? Ça m'inquiète...

Vous ferez personnellement un "Sans chichis" d'ici aux élections ?

Je veux bien aller au "Week-end sportif", à "Sans chichis" ou à "Top Chef" mais je veux surtout parler de nos projets politiques. Non, sans doute que je n'irai pas à "Sans chichis", je n'ai pas reçu d'invitation d'ailleurs.

Le Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a ouvert un dossier sur cette affaire. Mais faut-il aller plus loin ?

J'ai toute confiance envers le CSA, qui est un organe de régulation indépendant, et envers les représentants Ecolo à la RTBF

pour trouver une solution. La RTBF a préparé tout un programme pour les élections, un programme bien équilibré et lié à un vrai travail journalistique indépendant. Toute la polémique autour de "Sans chichis" fait tache par rapport au travail qui a été fait. Le CSA s'est saisi de la question et donc maintenant il faut sortir du divertissement... Le divertissement, c'est l'action de détourner l'attention de ce qui importe... On est donc en plein dans le divertissement depuis quelques jours. Les deux grandes formations politiques, le PS et le MR, sont dans le bac à sable et font en sorte de détourner les citoyens de ce qui compte.

La RTBF est-elle trop proche du PS ?

La RTBF est une télévision de service public qui fait bien son boulot. Ses journalistes aussi. Mais je constate qu'il y a autour de la RTBF beaucoup de nervosité de la part du PS et du MR. J'ai en effet une perception de déséquilibre par rapport à "Sans chichis". La campagne a déjà commencé et ce déséquilibre est la cause de beaucoup de nervosité.

Qu'est-ce que ça va donner d'ici la fin de la campagne... Il y a trop de testostérone et pas assez de neurones.

Pas assez de neurones ?

Les vraies questions, c'est le chômage des jeunes, c'est le climat qui devient fou, le prix de l'énergie, les parents à Bruxelles qui ne trouvent pas de place pour leurs enfants en maternelle... Savoir s'il y a plus ou moins de PS pour faire pression sur la RTBF n'est pas la question mais cela sert à masquer le manque de projets et le bilan du gouvernement fédéral. Prenons simplement les vagues de nominations à la tête des entreprises publiques : on n'a parlé que de quel ami de qui on allait placer où et pour quel salaire... Mais est-ce que cela intéresse vraiment les navetteurs de savoir que le patron de la SNCB s'appelle Cornu et le montant de ce qu'il va gagner ?

"Qu'est-ce que ça va donner d'ici la fin de la campagne... Il y a trop de testostérone et pas assez de neurones."



EMILY HOYOS
Coprésidente d'Ecolo

Pourquoi Ecolo semble-t-il en retrait dans le débat PS-MR qui occupe toute la scène médiatique pour le moment ? En retrait ? Je ne suis pas en train de vous

parler, là ? C'est mon clone ? Tout ce qui m'importe c'est de faire campagne sur les vraies questions politiques. Ne faisons pas du bac à sable ni des chichis... Je suis disponible pour débattre avec tous mes collègues des autres partis quand ils veulent et où ils veulent.

L'opposition entre le PS et MR, c'est finalement très classique avant les élections.

C'est l'éternel triste spectacle des meilleurs ennemis du monde, oui... Pourtant, ils gouvernent ensemble, ils ont décidé ensemble de la dégressivité des allocations de chômage qui frappent d'abord les jeunes et les femmes, ils ont décidé ensemble de frapper d'abord les Belges plutôt que les banques qui spéculent...

Vous voyez des alternatives à cette dualisation socialistes/libéraux de l'espace politique ?

Bien entendu. Il y a les gouvernements Olivier où Ecolo participe, il y a aussi les majorités dans les communes avec des alliances "arc-en-ciel" (PS-MR-Ecolo), des "jamaïquaines" (MR-CDH-Ecolo)... Malgré les polémiques de bacs à sable, le PS et le MR s'arrangent quand même au bout du compte mais ça ne marche pas : ils se neutralisent l'un l'autre dans les gouvernements. Le PS et le MR sont incompatibles. Avec cette neutralisation, c'est le statu quo au fédéral et dans les provinces où il gouverne depuis des années.

Le texte complet du communiqué de la RTBF

"Amalgame". La RTBF a pris connaissance au cours de ces derniers jours de déclarations portant sur le premier numéro de l'année du divertissement "69 minutes sans chichis". Dans ce contexte, la RTBF rappelle que l'invitation faite à un homme ou une femme politique pour une émission ne relevant pas du champ de l'information est possible et est régulièrement lancée, en télévision comme en radio. En faisant plus précisément référence au programme du 9 janvier, la RTBF souligne aussi qu'aucune règle, ni règlement n'ont été bafoués. "69 minutes sans chichis" a été diffusé hors campagne électorale et donc hors de la période de prudence, le dispositif en vue des élections entrant en vigueur le 25 février. L'émission n'a, du reste, jamais eu vocation de se substituer à un travail des rédactions.

Ces préalables posés ne doivent pas empêcher une réflexion, d'ailleurs en cours, qui porte sur le moment de diffusion d'une émission de ce type. Par la même occasion, la RTBF déplore l'amalgame qui découle de propos dénigrant l'entreprise et le travail de ses rédactions. La stricte indépendance de celles-ci garantit le traitement de l'information dans le respect du pluralisme des idées et des opinions et les met à l'abri de toute pression. Les présences des partis démocratiques dans les émissions politiques font notamment l'objet de mesures qui, aujourd'hui, ne révèlent aucun déséquilibre. Dans ce contexte, la RTBF regrette que le socle sur lequel repose et reposera tout le travail de ses journalistes soit ainsi discrédité, ce qui renforce l'entreprise dans son souci de défendre l'indépendance de ses rédactions et la confiance qu'elle a en celle-ci.

"SANS CHICHIS-GATE"

Officiellement, la RTBF ne voit pas où est le problème : le passage d'Elio Di Rupo dans l'émission "Sans chichis" la semaine dernière n'a rien à voir avec les élections. Il s'agissait d'une émission de divertissement, la date de diffusion était préalable à la période de prudence qui démarre le 25 février où un équilibre entre partis politiques doit être strictement préservé en vue des élections.

Mais qu'en pensent les journalistes des rédactions télé, radio et web de la chaîne publique? Le son de cloche est bien différent. Contactés hier, plusieurs professionnels de l'info au sein de la RTBF ont livré, sous la protection de l'anonymat, leurs impressions sur le "Sans chichis-gate" qui déchaîne les passions. En particulier au MR, outré par la supposée "faveur" médiatique accordée par la chaîne à un Premier ministre socialiste.

Jean-Pierre Jacqmin était réticent

En fait, le malaise par rapport à "Sans chichis" est déjà apparu avant la diffusion de l'émission : le directeur de l'information de la RTBF, Jean-Pierre Jacqmin avait des réticences à l'égard du timing de l'émission. Il aurait formulé ses remarques en interne auprès de Jean-Paul Philippot, le dirigeant de la RTBF, mais elles n'auraient pas été suivies et l'émission a finalement bien été diffusée. Les journalistes de la RTBF n'étaient d'ailleurs pas au courant du tournage avec Elio Di Rupo pour le "Sans chichis" de la semaine dernière.

"Tout ça pose des questions, c'est sûr, explique l'un des journalistes contactés hier. Avec une diffusion de l'émission fin 2013, à la rigueur, on aurait encore pu se dire que c'était en quelque sorte pour clôturer l'année. Or, au contraire, l'émission est passée juste au moment où les partis présentaient leurs vœux un peu

Auditions

Philippot sera bien entendu par le CSA



BELGA

Confirmation. Comme "La Libre" l'avait révélé, l'administrateur délégué de la RTBF, Jean-Paul Philippot, sera

finalement bien auditionné par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. En effet, lors d'une réunion du bureau du CSA tenue hier après-midi, la convocation dans l'urgence du patron de Reyers a été décidée officiellement. Son audition sur le "Sans chichis-gate" est prévue mardi prochain. L'audience sera publique. Jean-Paul Philippot devra justifier le fait d'avoir programmé une émission de divertissement avec Elio Di Rupo alors que la campagne est lancée et proposer des pistes pour rééquilibrer les choses vis-à-vis des partis autres que le PS. Suite à ces explications, le CSA pourrait éventuellement prendre des sanctions contre la RTBF ou Philippot. Voire amputer les 69 minutes de "Sans chichis" du temps d'antenne du PS pendant la campagne... Le CSA rédigera un rapport qui devra être approuvé par les représentants de tous les partis en son sein. F.C.

partout. Le timing me paraît donc limite... Même si en effet on est toujours en dehors de la période de prudence préélectorale qui démarre le 25 février."

"Servir la soupe à Di Rupo..."

Ce qui atteint plus particulièrement le moral des journalistes ertébéens, c'est la remise en question de leur indépendance politique : "En interne, on s'est dit en voyant l'émission 'voilà, on a fait la campagne de Di Rupo'... C'est une simple boutade qui court au sein de nos rédactions mais il n'y a pas de fumée sans feu. Quand on a appris que c'était Di Rupo qui viendrait aux '69 minutes sans chichis', on s'est dit, 'ça y est, on va encore lui servir la soupe... Et ensuite, on se fera tous accuser d'être des gauchistes'", explique encore une source à Reyers.

Pour être de bon compte, il faut préciser que certains journalistes ne voient pas où est le problème et estiment que le programme de divertissement où est apparu Elio Di Rupo n'a absolument rien à voir avec le travail journalistique. Mais cette opinion est minoritaire : la majorité des journalistes ont un point de vue sur la question qui va de "diffuser cette émission, c'était complètement déplacé" à "c'est une indécence".

Qu'est ce qui est du travail journalistique et qu'est-ce qui fait partie du divertissement ? C'est tout le débat. Parmi les personnes que nous avons interrogées, ce point inquiète particulièrement. La RTBF, comme d'autres médias, a tendance à brouiller ces deux métiers à la base bien différents, nous confie-t-on. Joint par téléphone hier soir, Jean-Pierre Jacqmin a brièvement réagi aux inquiétudes émises par ses journalistes : "Nos équipes de journalistes sont indépendantes et se battent tous les jours. Et avec tout ce brouhaha, je comprends le questionnement actuel. Mais je mène un débat en interne sur la distinction entre information et divertissement. Et ce débat est serein."

F.C.

Ils seront dans l'arène hennuyère contre Di Rupo

Les têtes de liste en Hainaut sont officiellement connues. Les candidats à la Chambre y affronteront le Premier ministre sortant. Une situation inédite pour les Francophones.

CHRISTOPHE DE CAEVEL

Ce n'est pas la Corée du Nord, mais ça y ressemble un peu: en 2010, le PS avait réuni plus de 48% des voix en Hainaut, la plus grosse circonscription francophone. Impossible de faire mieux? On ne sait jamais, avec la présence d'un Premier ministre sortant, ce que les Wallons n'ont plus connu depuis 35 ans.

"Un Premier ministre a une légitimité particulière aux yeux des Francophones, on l'a vu avec les prédécesseurs flamands d'Elio Di Rupo", précise le politologue Pierre Vercauteren (UCL-Mons). Il convient toutefois que Di Rupo vient déjà de très haut (champion 2009 et 2010 des voix de préférence) et qu'il sera donc compliqué de faire mieux. D'autant que "le gouvernement fédéral a pris des mesures impopulaires, qui peuvent lui coûter des voix à gauche".

Très actif en précampagne, Di Rupo multiplie ces dernières semaines les visites de terrain avec son costume de Premier ministre. "Chaque déplacement est très médiatisé, c'est difficile de rivaliser avec cette machine, même si nous sommes très présents sur le terrain", concède Manu Disabat, chef de groupe Ecolo au Parlement wallon et tête de liste dans la circonscription de Mons.

La liste MR sera conduite par Olivier Chastel, ministre du Budget et à ce titre l'un des artisans de la politique d'assainissement du gouvernement Di Rupo. "C'est un peu spécial

EXPRESS

Le Hainaut, c'est la plus grande circonscription fédérale francophone (18 élus). Et aussi la plus socialiste: 42% des députés PS viennent du Hainaut.

Avec un Elio Di Rupo Premier ministre, la domination socialiste pourrait-elle encore s'accroître?

L'évolution démographique fait perdre un siège fédéral au Hainaut (au profit de Bruxelles) et un siège wallon à Mons (pour Namur). Cela pourrait plomber le résultat en sièges du PS.

«Le statut de Premier ministre a aussi des inconvénients: il doit défendre les volets du bilan qui ne plaisent pas à la gauche.»

OLIVIER CHASTEL
MINISTRE DU BUDGET ET TÊTE
DE LISTE MR EN HAINAUT



Olivier Chastel, Catherine Fonck et Jean-Marc Nolle conduiront les listes MR, cdH et Ecolo en Hainaut. © PHOTONews et BELGA

de combattre électoralement le Premier ministre, dit-il. Nous défendons le même bilan, qui a souvent été qualifié de centre-droit. Je ne suis pas sûr que cela plaise à tous les électeurs de gauche. Le PS me paraît bien embêté quand il s'agit de parler de la politique de Maggie De Block."

Le défi de Chastel et les autres sera de forcer Di Rupo à redescendre au plus vite dans l'arène au lieu de planer dans son costume de Premier ministre. "En campagne, on remet les compteurs à zéro. M. Di Rupo sera un candidat parmi d'autres", insiste Catherine Fonck, cheffe de groupe cdH à la Chambre et tête de liste en Hainaut. Encore faut-il que l'intéressé se

laisse convaincre de descendre de son piédestal... Il va tenter d'exercer le plus longtemps possible sa fonction de Premier ministre pour réduire la durée des vrais débats de campagne sur les propositions des uns et des autres, pense le ministre du Budget.

Or, c'est là, sur les propositions, que ses adversaires l'attendent. Je ne discuterai pas de ses émissions sans chichis, ironise Catherine Fonck. Ce qui m'importe, c'est le redressement économique d'une province qui compte 100.000 chômeurs. Sur ce terrain, Ecolo pense aussi avoir une carte à jouer. "Avec le Plan Marshall vert ou l'Alliance Emploi-Environnement, les Wallons peuvent aujourd'hui voir une

véritable concrétisation de nos discours sur le redéploiement de l'économie", repend Disabat.

Même si ces débats arrivent dans la toute dernière ligne droite, ils peuvent infléchir les résultats. "Les derniers scrutins ont montré une accélération de la campagne sur les 15 derniers jours", conclut Pierre Vercauteren. Le parti qui arrive alors avec un argument de positionnement politique fort parvient à faire basculer quelques pour-cent d'indécis. "Il n'exclut pas que le scrutin se joue sur des coups inattendus, à l'image de la candidature de Joëlle Milquet au Parlement bruxellois qui a pris les autres partis de court."

En l'occurrence, ces basculements peuvent d'autant plus peser que l'évolution démographique rabote le nombre de députés hennuyers de 19 à 18 (à contrario, il y en a un de plus à Bruxelles). Difficile dans ces conditions pour le PS d'empocher à nouveau 11 sièges.

Au Parlement wallon, la circonscription de Mons perd un siège au profit de Namur. L'un des trois élus PS (le parti avait pu compter sur la locomotive Di Rupo aux Régionales de 2009) risque de perdre son mandat et les adversaires espèrent bien le récupérer dans la capitale wallonne, où les socialistes sont bien moins finants.

Fonck leader en Hainaut, Di Antonio aussi

ERIC DEFFET - LS - Mercredi 15 janvier 2014

Élections. Candidat à Mons, le ministre régional devra rayonner sur toute la province

Fin d'un vrai ou d'un supposé suspense pré-électoral: c'est bien la Frameroise Catherine Fonck qui conduira la liste du CDH pour les élections fédérales sur la province de Hainaut. Face à elle, des pointures: Jean-Marc Nollet (Ecolo), Olivier Chastel (MR) et... Elio Di Rupo (PS) en personne.

Le choix du président Benoît Lutgen est logique: la députée sortante a élargi sa palette politique en dirigeant le groupe CDH à la Chambre, après avoir exercé des fonctions ministérielles. En réalité, un curriculum vitae sans rival à ce niveau en Hainaut.

Il se disait pourtant (mais qui y a cru vraiment?) que le Dourois Carlo Di Antonio pourrait abandonner le parlement régional pour tenter sa chance du côté de la rue de la Loi. Le créateur du fameux festival de rock avait pour lui d'être le seul ministre CDH actif en Hainaut, tous niveaux de pouvoir confondus: pourquoi ne pas en faire le «numéro un» à l'échelle de toute la province?

Au bout du compte, le dispositif de campagne imaginé par Benoît Lutgen pour «*la province de tous les défis*» est un peu particulier. Catherine Fonck mènera campagne de Chimay à Mouscron pour le fédéral, c'est évidemment incontestable. Mais Carlo Di Antonio, tête de liste sur l'arrondissement de Mons, rayonnera également sur le même territoire (cinq arrondissements électoraux) en qualité de chef de file pour le niveau régional. Une sorte de «super-candidat». Le costume semble taillé sur mesure pour ce grand sportif.

«*Carlo a vocation à coordonner et à fédérer notre campagne sur l'ensemble de la province, en s'appuyant sur son bilan au sein du gouvernement, résume le président. Nous allons présenter un projet global pour le Hainaut.*»

En charge de la ruralité et de l'agriculture au gouvernement wallon, Di Antonio sera utile au CDH pour convaincre les électeurs des campagnes du Hainaut, dont on oublie souvent qu'elle est la province la plus agricole de Wallonie.

Commentaire prudent du principal intéressé: «*En vue des élections, je me concentrerai bien entendu sur Mons-Borinage où je dois être élu.*» On n'est jamais trop prudent.

Fonck et Di Antonio ont souvent été présentés comme des rivaux voire des adversaires au sein du CDH. Les voilà qui composent un étonnant ticket que la rue des Deux Eglises espère gagnant, le 25 mai prochain.

Du coup, dans les autres arrondissements, les têtes de liste vont pouvoir se concentrer sur un travail de proximité. Cela ne posera pas de problème à Véronique Salvi, qui conduira les troupes du CDH pour la Région à Charleroi. Echevine, elle a renoncé à son siège de députée pour se concentrer sur son mandat communal, comme demandé par le bourgmestre Paul Magnette (PS). Aux électeurs de se prononcer sur une future orientation de carrière.

La surprise du chef en Hainaut est ailleurs, dans la désignation de la jeune (33 ans) Aurore Tourneur comme chef de file des chrétiens-démocrates dans l'arrondissement électoral de Thuin. Un pari sur l'avenir: cette enseignante s'est signalée en 2012 en devenant bourgmestre de la commune d'Estinnes. Une belle carrière s'offre à elle.

Chacun l'aura compris: le casting du CDH n'est pas encore complet. Benoît Lutgen doit encore désigner les têtes de liste sur les arrondissements de Soignies et de Tournai-Ath-Mouscron. Une affaire de jours.

Catherine Fonck, maman, médecin et toujours candidate

ERIC DEFFET - LS - Mercredi 15 janvier 2014

L'ACTRICE

L'actuelle chef de groupe à la Chambre conduira bien la liste fédérale du CDH à la province de Hainaut. Face à elle notamment, Elio Di Rupo en personne.

Catherine Fonck conduira la liste du CDH pour la Chambre en Hainaut. Benoît Lutgen, le président du parti, l'a annoncé ce mardi à Mons d'abord, puis à Charleroi un peu plus tard. La citoyenne de Frameries a suivi le mouvement, mais fidèle à un portrait qui la décrit autant «femme» que «politique», elle a demandé *«dix minutes pour m'occuper de ma fille»*, entre les deux conférences de presse prévues à l'agenda. Accordé!

Il y a dix ans, une première campagne électorale la voyait débouler dans un cénacle où elle était une parfaite inconnue. Catherine Fonck reste aujourd'hui un ovni politique, à la fois totalement impliquée et entretenant une sorte de recul et de distance salutaires avec les us et coutumes d'un monde qui n'est pas tout à fait le sien.

Longtemps, son seul lien avec la politique fut d'être la bru de Charles Doyen, figure du défunt PSC dans l'arrondissement de Mons. A la recherche de nouveaux visages et de nouveaux profils en Hainaut, Joëlle Milquet fit le pari de confier à ce médecin de 36 ans la tête de liste aux fédérales de 2003, puis aux régionales de 2004. Double coup de maître et un ministère communautaire de la Santé, de l'Enfance et de l'Aide à la jeunesse dans la foulée. Avec une formule qui fera mouche: *«Maman, médecin, ministre»*. Tout cela à la fois, et dans l'ordre.

Cinq années au pouvoir? Catherine Fonck n'y avait jamais songé mais elle a adoré ça.

La chute fut d'autant plus douloureuse. En 2009, lorsqu'elle perd son ministère alors que le CDH embarque pourtant dans l'Olivier régional, elle parle sans détour d'*«une terrible déception»*.

Au *Soir*, elle explique un jour à mots à peine voilés qu'elle a *«du temps libre»*, qu'elle veut *«renforcer de l'intérieur le projet du CDH»*: elle ne dit pas non à une possible candidature à la présidence de son parti.

L'envie de revanche ne la conduira pas jusque-là. Son parcours se poursuivra au parlement fédéral où son statut de chef de groupe finira d'en faire une personnalité en vue au sein de son parti comme dans le paysage politique francophone.

Catherine Fonck ne s'étendra plus guère sur ses blessures. Ni sur son éviction du gouvernement, ni sur la désignation de Carlo Di Antonio, son frère ennemi de l'arrondissement de Mons, au sein de l'exécutif régional, ni sur son échec dans la conquête du pouvoir à Frameries, sa commune, où sa rivalité avec le socialiste Didier Donfut est quasi légendaire.

Au fond, les années passent et l'ancienne cheffe du service de dialyse de l'hôpital Saint-Joseph de Mons poursuit une carrière étonnante et plutôt brillante. Sans états d'âme apparents: *«J'ai toujours dit que je ne m'accrocherais jamais à la vie politique, explique-t-elle au moment d'engager une nouvelle campagne. Je fonctionne à l'enthousiasme et à la conviction. Tant que cela m'aide à déployer des leviers au service des gens, je continue... Si cela ne permet plus un jour de faire changer les choses, j'arrêterai...»*

Là, elle continue, c'est dit.